ANNEXES

ANNEXE I

Certificats d'économies d'énergie

Opération n° **AGRI-TH-101**

Dispositif de stockage d'eau chaude de type « Open Buffer »

1. Secteur d'application
Agriculture : serres maraîchères neuves ou existantes.

2. Dénomination
Mise en place d'un dispositif de stockage d'eau chaude de type « Open Buffer » pour le chauffage de serres maraîchères.

La réutilisation d'un ballon d'eau chaude existant en dispositif de type « Open Buffer » n'est pas éligible dans le cadre de cette opération standardisée.

3. Conditions pour la délivrance de certificats
La mise en place est réalisée par un professionnel.

Le dispositif de stockage d'eau chaude de type « Open Buffer » est piloté informatiquement.

La preuve de la réalisation de l'opération mentionne la mise en place d'un dispositif de stockage d'eau chaude de type « Open Buffer ».

4. Durée de vie conventionnelle
15 ans.

5. Montant de certificats en kWh cumac

Montant unitaire en kWh cumac par m²		Surface de serres chauffée par le dispositif, en m²
140	X	**S**